

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N)-BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 156 - 4^e trimestre 2017 - P 202 391

Editorial

« C'est énorme ce qui se passe »

Il y a quelques jours, une directrice d'un centre culturel bruxellois était invitée à s'exprimer à la radio sur l'engagement du secteur culturel en faveur d'un accueil décent des migrants. A la question « est-ce le rôle des acteurs de la culture de s'emparer de problématiques telles que celle-là ? », elle répondait « Non ce n'est pas notre rôle mais vous savez ... c'est énorme ce qui se passe ». Il est vrai que c'est énorme. Et il est vrai aussi que les

organisations comme les nôtres peinent à faire prendre la pleine mesure du phénomène à l'opinion publique. Nous éprouvons de plus en plus de difficultés à amener les citoyens à se positionner. Certes il y a une couche de l'opinion publique hostile par principe à l'immigration. Mais sans doute y a-t-il davantage de citoyens qui, perplexes et inquiets face aux défis que représente l'amplification des phénomènes migratoires, préfèrent détourner le regard des dérives démocratiques et laisser la question aux mains des experts. La « techni-

cisation » des questions sociétales est une menace pour nos démocraties. Dans ce contexte, voir de nouveaux acteurs utiliser leurs propres leviers pour tenter d'infléchir le cynisme du gouvernement nous réjouit.

Mais si ce bulletin est un outil de conscientisation de l'opinion publique, il doit aussi servir à vous tenir informés de ce que nous faisons de l'argent public mais aussi de vos dons, sans lesquels nous ne pourrions ni mener toutes nos activités, ni nous exprimer.



A toutes et toutes un très grand

MERCI

pour votre soutien!

Tous nos meilleurs vœux pour 2018



Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue Jean d'Outremeuse, 93
4020 LIEGE

Avec
le soutien de la



Wallonie

Avec le soutien de la Wallonie

Dans notre numéro précédent, nous vous annonçons la perte du subside européen qui nous permettait, en complément du subside wallon, de proposer des cours de français de qualité à des migrants de profils parfois très divers. Depuis lors, nous sommes allés exprimer notre désarroi à la Région Wallonne. La reconnaissance de notre professionnalisme nous a été confirmée par le Cabinet et nous ne perdons pas l'espoir de réussir à sortir la tête de l'eau, fût-ce partiellement. Nous tenons à remercier tous ceux qui parmi vous nous donnent les moyens de rester en lice. Sachez que vous n'êtes pas les seuls à nous faire confiance. Ainsi par exemple une invitation récente de Conseil de l'Europe à assister à une présentation d'outils pédagogiques nous conforte-t-elle dans l'idée que notre expertise est reconnue bien au-delà de notre entourage direct

et qu'il nous faut tenir bon. Nous avons décidé, dans ce numéro, de mettre en lumière la philosophie qui détermine nos choix pédagogiques.

Une manière de faire qui, selon nous, est gage d'efficacité...

Nous vous parlions également de la Maison d'Accueil Dominique Pire qui se préparait à recevoir ses premiers Mineurs Etrangers Non-Accompagnés, ces jeunes qu'on appelle les MENA. Nous avons publié le témoignage de Salim qui était inquiet de ne pas réussir à se faire rejoindre par ses parents. Il faut dire qu'en matière de regroupement familial, l'Office des Etrangers est très exigeant sur les documents d'état civil à produire et que les administrations des pays de provenance ont des fonctionnements qui, parfois, nous amènent à nous arracher les cheveux. Quoi qu'il en soit, soyez

rassurés, les parents de Salim se sont vus accorder leur visa. Il est apaisé et s'investit pleinement dans ses études.

La Maison carrée de Braine-le-Comte a ouvert les portes à ses premiers résidents MENA et deux éducateurs sont entrés en fonction. Nous commençons à nous faire une idée plus précise de ce que sera notre quotidien parmi eux. Il va nous falloir composer avec des personnes marquées dès leur plus jeune âge par des parcours dans lesquels on ne pourrait imaginer nos propres enfants. Dans l'immédiat, il nous faut gagner leur confiance pour essayer, autant que faire se peut, d'outiller ces jeunes adultes pour une vie en toute autonomie. Tout un programme dont nous vous tiendrons informés ...

Anne-Françoise Bastin

La pédagogie du FLE dans notre association

Notre projet de formation

Pour celles et ceux qui ne se seraient pas penchés plus avant sur les articles de précédents numéros ayant trait au volet formation de notre activité, il nous paraît intéressant de rappeler que l'objectif global de notre projet de formation se définit comme une « introduction qualitative » au parcours d'insertion des personnes migrantes dans leur pays d'accueil.

Pour parvenir à une insertion positive, à la fois sociale et professionnelle, au sein celui-ci, il est évident que l'on ne peut faire l'impasse de l'apprentissage et de l'appropriation de l'une des langues officielles du pays et du potentiel culturel qu'elle véhicule.

Cette maîtrise de la langue, de même que la compréhension du fonctionnement des normes et des valeurs de notre société vont permettre d'asseoir les fondations nécessaires à la construction d'une intégration de qualité pour les personnes primo-arrivantes, mais également pour les générations à suivre.

Il ne s'agit donc pas simplement de transmettre des bases de grammaire et de conjugaison en français, mais bien de créer une voie d'entrée dans la société d'accueil au travers de l'apprentissage de la langue, des ateliers de citoyenneté et de la « place » que chacun pourra trouver au sein de nos groupes.

En raison du contexte géopolitique actuel, nous nous adressons essentiellement à un public primo-arrivant fragilisé par l'expérience de l'exil ; la dimension interculturelle de nos formations est donc très importante et vient se poser en filigrane de toute notre action de formation. Nous souhaitons qu'à partir du parcours de formation que les personnes migrantes auront amorcé dans notre structure et pour la suite duquel nous les orienterons, il leur soit possible de retrouver un statut de citoyen actif et autonome en Belgique.

La démarche pédagogique qui sous-tend notre offre de formation se veut active et communicationnelle, c'est-à-dire qu'elle vise à placer aussi souvent que possible nos apprenants adultes en situation naturelle de communication.



Notre démarche pédagogique

Ce type de pédagogie a été très bien décrit par la didacticienne Denize Toffoly ^{cf. note 2} « *Le développement d'une compétence communicative demande l'interaction réaliste entre apprenants qui utilisent un langage porteur de sens, dans un contexte identifié. (...) L'entraînement en langue étrangère (tester, répéter, mémoriser, mimer, etc.) doit être orienté, motivant et préparer à une utilisation dans 'la vie réelle'.* (...) *Ce n'est pas la capacité à formuler des phrases parfaites (...) qui est visée, mais le fait d'accomplir dans la langue (le français, par exemple) telle ou telle activité qui l'exige.*¹ (...) **On privilégie les échanges d'informations entre apprenants – où la réponse n'est probablement pas connue à l'avance – sur leur propre vie ou des sujets qu'ils connaissent et qui les intéressent.** »²

En effet, partir du vécu des apprenants est, à notre sens, bien plus porteur que de partir de situations artificielles telles que celles que l'on trouve dans les manuels didactiques. En effet, cette 'contextualisation', outre une compréhension facilitée, va per-

1 Note de l'auteur : En étant très fréquemment amenés à s'exprimer, les apprenants vont produire toutes sortes d'« approximations successives » qui, au fil du temps, vont devenir de plus en plus fines...

2 Denyze TOFFOLI, *Le plaisir de communiquer*, Editions Ibis Rouge, Matoury, 2008

mettre à l'apprentissage de prendre plus facilement sens pour les apprenants puisqu'il se référera à leur propre environnement. Se réserver des moments propices à vivre la langue va également favoriser la cohésion du groupe tout en travaillant la structuration naturelle du langage.

La variété des activités proposées a également toute son importance. Nous sommes attentifs à travailler toutes les compétences langagières (compréhension orale/production orale, compréhension écrite, production écrite) en faisant la part belle aux tâches qui vont faire appel à différentes compétences et qui vont nécessiter de croiser différents savoirs, comme dans la vie réelle. Par exemple, il peut s'agir d'une mise en situation pour prendre un rendez-vous médical : cela implique de pouvoir utiliser les formules de salutations, se présenter, épeler son nom, donner son numéro de téléphone (donc connaître les chiffres), verbaliser une demande (utiliser le conditionnel de politesse), comprendre une information, en prendre note, etc... Chaque apprenant va être amené à développer ses propres stratégies pour résoudre l'activité.

Le rôle du formateur

La bienveillance du formateur, la relation de confiance qu'il va instaurer avec ses apprenants et entre les apprenants est essentielle au bon fonctionnement du groupe et donc de l'apprentissage. Le fait de travailler avec un public **adulte** est loin d'être anodin, on ne s'adresse pas à lui comme l'on s'adresserait à des enfants ou à des jeunes toujours en apprentissage. Les adultes ont un vécu conséquent derrière eux (relationnel, d'apprentissage, professionnel, etc.) et parfois, des représentations bien ancrées que l'on se doit de prendre en compte en travaillant avec eux.

Dans un ouvrage intitulé « *Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes* »³, Daniel Faulx et Cédric Danse développent l'idée d'une attente parfois paradoxale des apprenants adultes envers un formateur dont ils souhaitent :

1. *qu'il se positionne comme un « pair », c'est-à-dire qu'il respecte les choix, les positionnements, les compétences, les expériences, bref les dispositions préalables des apprenants, et qu'il n'estime pas détenir tous les savoirs, toutes les réponses, toutes les solutions indépendamment des contextes spécifiques de chacun ;*

3 *Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes*, Daniel Faulx /Cédric Danse, Edition de Boeck, Louvain-la-Neuve, 2015

2. qu'il se positionne comme un 'expert' détenteur d'un capital culturel, de compétences, de connaissances, de savoir-faire particuliers... dont il fera bénéficier les apprenants.



« Trop pair », le formateur est vu comme inutile ou incompetent, ou alors qualifié mais avare de sa richesse. Dans tous les cas, on lui reproche de ne pas apporter suffisamment aux participants. « Trop expert », il sera considéré comme détaché de la réalité et du vécu des apprenants, voire irrespectueux de son public (...). »⁴

La pédagogie active et communicationnelle crée les conditions idéales à la fluidité du passage entre ces deux postures du formateur ; il est important que le groupe « sente » que le formateur sait où il va et où il veut les emmener. Le groupe doit se sentir porté par l'activité et soutenu par le formateur, tout en étant libre d'exercer sa créativité.

Le processus participatif inhérent à nos cours, notamment via le travail en sous-groupe avec un moment de retour collectif, est aussi un moyen de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe. Cela évite que ce soit toujours les mêmes, généralement les plus avancés, qui prennent la parole et qui soient valorisés.

Trouver sa place au sein du groupe et s'y outiller comme point de départ pour faciliter son entrée dans la société... Le schéma peut paraître simpliste, mais nous pensons qu'il est porteur.

Aline Niessen

Siège social :

Aide aux Personnes Déplacées
Rue Jean d'Outremeuse, 93/1
4020 LIEGE
Tél. : 04/342 06 02
e-mail : aidepersdepl.huy@outlook.com
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
C.C.P. 000-0075670-10
(IBAN : BE41 0000 0756 7010
BIC : BPOTBEB1)
FORTIS 240-0297091-81
(IBAN : BE36 2400 2970 9181
BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Chemin Rouge de Fontaine
59650 Villeneuve d'Ascq
C.C.P Paris17.563.64X
(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050
BIC : PSSTFRPPPAR)
Crédit du nord-Lille 2906-113342-2
(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086
BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES
Compte C.C.E. Luxembourg :
1000/1457/2
(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000
BIC : BCEELULL)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :
Camberwell Branch (206651)
P.O. Box 270
LONDON SE 154 RD – A/C 50361976
(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76
SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :
Régine Thiébaud

4 Op.cit. p. 78